

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Un droit fondamental: Notre santé. Une exigence fondamentale: Que les OGM soient identifiés lors des achats de produits transformés. Il faut à tout prix que le gouvernement fédéral exige cette identification. C'est notre droit à la santé et le devoir du gouvernement d'y appliquer les règles adéquates.

loraine galarneau